

Vue pour être annexé à notre délibération du 30 novembre 2016

Le Maire

Nathalie HUGENSCHEMITT

PLU approuvé le 1 juillet 2010

1^{ère} modification approuvée le 18 mars 2011

2^{ème} modification approuvée le 30 novembre 2016

Echelle: 1/2000

Modifié le 03/02/2017



LEGENDE

- Zone Ua : Centre Villageois
- Zone U : Zone d'habitat à dominante pavillonnaire
- Zone Ui : Zone urbaine potentiellement inondable
- Zone Ux : Zone à dominante industrielle et d'activités potentiellement inondable
- Zone Uxi : Zone à dominante industrielle et d'activités potentiellement inondable
- Zone Ue : Zone d'équipements
- Zone Uei : Zone d'équipements potentiellement inondable

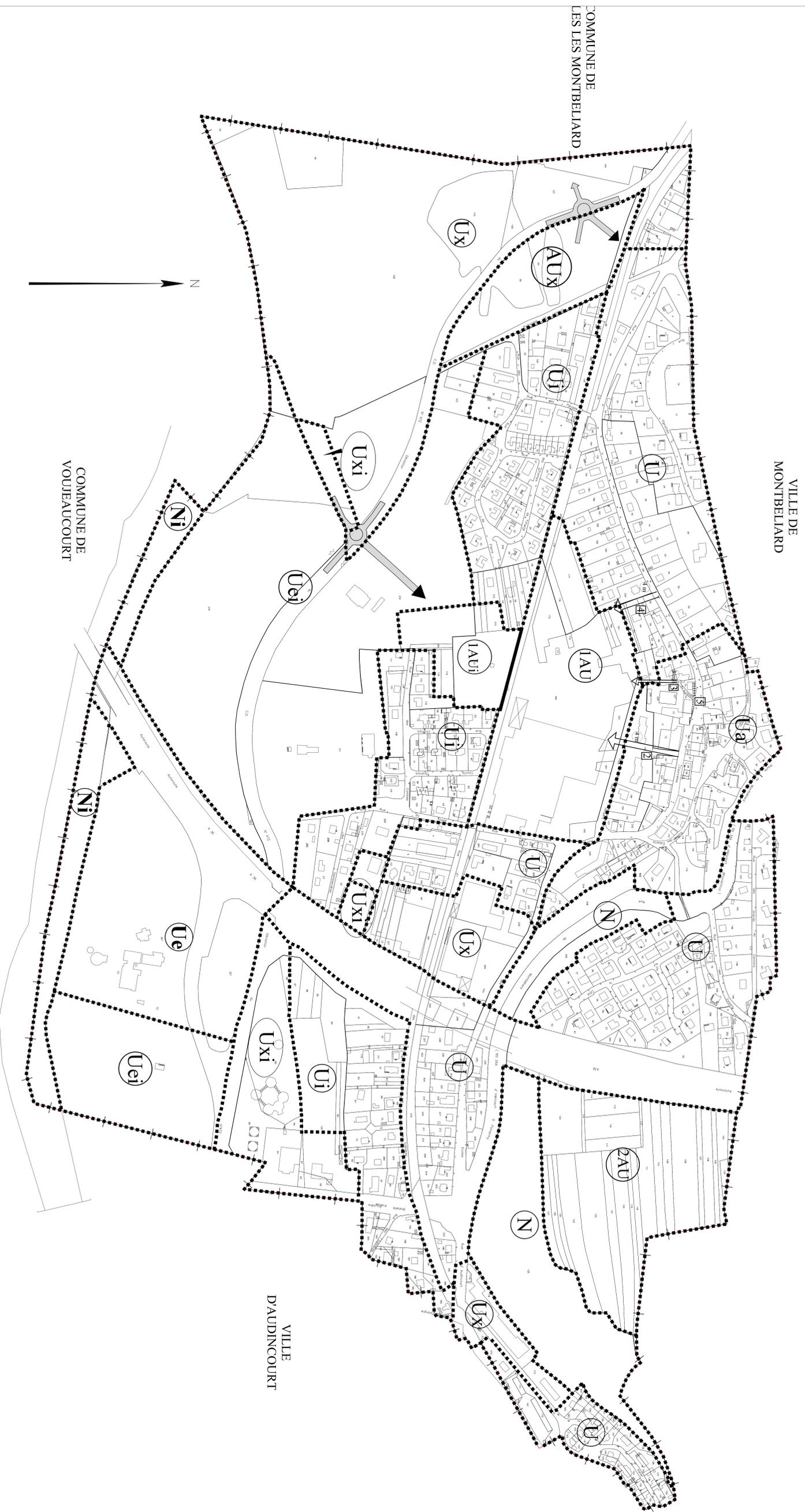
ZONES A URBANISER

- Zone 1AU : Zone à urbaniser
- Zone AUx : Zone à urbaniser (à dominante activités)
- Zone 2AU : Zone à urbaniser (à moyen terme)
- Zone 1AUi : Zone à urbaniser potentiellement inondable

ZONES NATURELLES  N Zone Naturelle (Ni : potentiellement inondable)

EMPLACEMENTS RESERVES  Largeur d'emprise  (8 m)

LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U) S'APPLIQUE SUR TOUTE LES CATEGORIES DE ZONE U ET AU



COMMUNE DE
VOUJEAUCOURT

VILLE
DAUDINCOURT

COMMUNE DE
LES LES MONTBELLARD

VILLE DE
MONTBELLARD